Université Rennes 2

Validation de l'engagement étudiant (VEE)

En Licence, l'Université Rennes 2, reconnaît les compétences, connaissances et aptitudes acquises par l'étudiante ou l'étudiant grâce à son engagement dans une activité ou une mission d'intérêt général, d'utilité publique ou citoyenne.



Qu'est-ce que la validation de l'engagement étudiant ?

En L1, L2 et en L3, l'Université Rennes 2, reconnaît par un module « Validation de l'engagements étudiant » (VEE) les compétences, connaissances et aptitudes acquises par l'étudiante ou l'étudiant grâce à son engagement dans une activité ou une mission d'intérêt général, d'utilité publique ou citoyenne. Cette reconnaissance se fait par le biais d'une validation de l'unité d'enseignement pouvant être suivi sur **2 semestres consécutifs**.

Pour les **licences disposant d'UEO**, la VEE correspond à **un bloc de 24 heures**.
Pour les **licences ne disposant pas d'UEO** et **toutes les autres années**, la VEE correspond à un **enseignement facultatif**.
Cet enseignement facultatif (VEEF) peut être choisi dans le cadre de la licence et du Master, de la L1 au M2. Cet enseignement peut être suivi sur un semestre ou deux semestres consécutifs et n'est pas renouvelable.

Dans ce cadre, deux engagements sont reconnus :

L'engagement associatif

Plusieurs types d'associations sont reconnus par l'université :

- Les associations signataires de la charte des associations de l'Université Rennes 2 ;
- Les associations reconnues d'utilité publique ;
- Les associations locales à but non lucratif et laïques conventionnées avec l'Université Rennes 2

L'engagement universitaire

Celui-ci peut être reconnu, dès lors qu'il s'effectue pour l'université, au sein de ses services, composantes ou conseils. Il s'agit notamment des cas suivants :

- Les représentantes et représentants élus des étudiantes et étudiants au sein des différentes instances de l'université (CFVU, CR, CA, CUFR, etc.),
- Les étudiantes et étudiants ambassadeurs du développement durable,
- Les étudiantes et étudiants ambassadeurs de Rennes 2 dans le cadre des opérations bac -3/bac +3

Plus d'informations sur la charte validation de l'engagement étudiant

Procédure à suivre pour s'inscrire et faire valider la VEE

Toute étudiante ou étudiant souhaitant faire reconnaître et valoriser son engagement dans le cadre de sa formation doit choisir l'enseignement VEE (UEO ou à l'option d'enseignement facultatif VEE) lors des inscriptions aux enseignements. La validation de son inscription aux enseignements lui permettra ensuite d'accéder à un formulaire d'inscription sur l'espace Cursus dédié à la VEE.

En cas d'interrogation sur la nature de l'engagement, le projet est examiné par les VP responsables de la VEE. Après examen, la DÉVU informe l'étudiante ou étudiant de l'acceptation de sa demande. Aucune évaluation ne pourra être réalisée si l'inscription aux enseignements n'a pas été effectuée.

Les étapes

1. **Recherche de l'association** : recherchez une association. Définissez les missions et les horaires avec la référente ou référent (24h / semestre)
2. **Inscription aux enseignements** : réalisez votre inscription aux enseignements en ligne ou auprès de votre scolarité.
 Cette étape est **obligatoire** pour accéder à l'espace Cursus de la VEE.
3. **Reconnaissance d'engagement** : complétez le formulaire de demande de reconnaissance d'engagement sur Cursus.
4. **Engagement** : réalisez votre engagement selon les critères définis en début d'année avec l'association.
5. **Validation de l'enseignement** : déposez votre présentation sur Cursus.

En cas de problème avec la VEE, contactez immédiatement la DEVU : devu-vee [at] univ-rennes2.fr (devu-vee[at]univ-rennes2[dot]fr)

Transcription de la vidéo

Alors du coup, la validation engagement étudiante, c'est un enseignement que vous allez pouvoir choisir demain pendant les inscriptions pédagogiques.

On vous expliquera un peu plus tard comment ça fonctionne, comment s'y inscrire.

Et donc l'objectif c'est de valoriser, reconnaître les compétences, connaissances et aptitudes acquises via un engagement extra-académique.

Donc sur l'aspect un peu plus technique, il y a deux manières de faire une VEE.

Soit vous faites une UEO, on a dû vous expliquer ça au début d'après-midi, soit vous le faites en enseignement facultatif.

Donc ça a deux fonctions un peu différentes.

Donc sur l'UOVEE, ça remplace une UO, c'est-à-dire que c'est deux heures par semaine, au lieu d'aller encours, vous faites un engagement dans une association.

Donc la limite, c'est que vous ne pouvez pas faire deux semestres d'affilée dans la même association, avec les mêmes missions.

Donc c'est-à-dire que soit il faut changer de mission, soit il faut changer d'association.

L'enseignement facultatif, c'est un peu comme le bac, c'est des points qui sont mis dans votre moyenne générale pour tous les points qui sont au-dessus de la moyenne.

Il y en a un qui remplace un cours, et l'autre qui est en plus des cours et qui vous donne juste des points bonus.

Et aussi, ça ne vous concerne pas pour les masters, mais vous pouvez faire 4fois la VEE par cycle.

Le cycle, c'est L1, L2, L3.

Et donc, une fois, si vous êtes après en master, vous pouvez refaire 4 fois en master.

Ça permet quand même de le faire plusieurs fois dans un cursus si vous allez jusqu'au master par exemple.

Alors du coup, pour pouvoir faire cet engagement, il doit être réalisé pendant l'année à laquelle vous êtes inscrit à l'université.

Donc ça doit être un engagement bénévole, laïque.

Et au niveau géographique, il n'y a pas de contraintes, c'est-à-dire que vous pouvez vraiment aller faire votre engagement partout en France.

Donc voilà, il faut donc au niveau associatif, il faut que ce soit une association signataire de la charte de Rennes 2, pardon, ou une association reconnue d'utilité publique ou d'intérêt général,une association locale et à but non lucratif.

Et si vous avez des engagements au sein de l'université, vous pouvez aussi faire une VEE.

Donc par exemple, si vous êtes représentant étudiant aux différents conseils de l'université, donc ça peut être le conseil d'administration

la CFEU, les UFR, etc.

Si vous êtes ambassadeur ou ambassadrice du développement durable, c'est pareil,ça fonctionne, ou ambassadeur ou ambassadrice brio de la liaison lycée-université.

Du coup, en gros, pour le truc associatif, ça correspond globalement à peu près à toutes les associations qui peuvent exister, associations de sport locales, les grosses associations nationales comme l'UNICEF, l'ASPR, etc.

Ou les associations étudiantes de Rennes de quoi ?

Alors du coup, comment ça fonctionne pour s'inscrire à la VEE ?

Donc du coup, ça va se faire à partir de demain et jusqu'au 4 septembre pendant l'inscription aux enseignements.

Donc en fait, vous devez choisir l'UEO VEE au moment où vous allez vous inscrire.

Ou alors, vous allez avoir un petit onglet avec l'enseignement facultatif

Il faudra choisir la VEE à ce moment-là.

Ensuite, sur Cursus, vous allez avoir un onglet qui va apparaître avec engagement vie étudiante, sur lequel vous allez pouvoir retrouver la demande de reconnaissance d'engagement.

Vous faites cette demande-là et puis voilà.

Pour réaliser votre VEE, ça doit être 24 heures par semestre, donc c'est à peu près 2 heures par semaine

Vous pouvez faire plus.

C'est vraiment au choix.

Et pour l'évaluation, vous allez devoir être là deux heures par semaine et avoir un engagement suffisant pour avoir la note maximale.

Et ensuite, vous allez devoir faire une présentation numérique au choix.

Ça peut être une vidéo, ça peut être un diaporama, ça peut être un texte.

Vraiment, c'est au choix que vous allez devoir envoyer et qui sera noté également.

Et donc les modalités d'évaluation, comme Lisa l'a dit, il y a la présentation, c'est assez large, on peut faire un peu ce qu'on veut, il faut juste que ça remplisse certains critères, notamment il y a le barème qui sera indiqué sur l'espace cursus, donc pas de panique là-dessus.

En général c'est assez court parce qu'il y a beaucoup de dossiers à corriger et l'idée c'est pas d'être ultra strict sur cette mention là.

Et donc du coup les gens qui évaluent ces dossiers là, c'est pas des profs, enfin ça peut être des profs mais c'est pas que des profs.

En fait, c'est les membres de la commission VEE.

Et les membres de la commission VEE, c'est des élus de l'université, donc ça peut être des personnels administratifs, des profs ou des étudiants.

Donc voilà, ça permet aussi d'avoir une pluralité de visions sur votre travail pour éviter que ça soit,par exemple, une vision trop scolaire, si c'est des profs qui corrigent, etc.

Et donc, la grosse partie, c'est l'évaluation de l'association.

Donc c'est sur quasiment les trois quarts des points.

Et donc, c'est pour ça que Lisa, tout à l'heure, parlait de la présence dans l'association.

En fait, c'est l'association qui, en gros, un peu juge de la manière dont vous êtes impliqués dans l'association.

Si vous êtes bien comporté, si vous êtes toujours présent, si vous étiez poli avec d'autres gens, s'il y avait d'autres gens dans la salle, etc.

Donc voilà, en gros c'est sur 5 critères, l'intégration, l'attitude et le comportement, la compréhension des objectifs, le temps de présence et la qualité de l'engagement étudiant.

Donc ça peut paraître assez vague, mais en général si ça s'est bien passé avec l'association, vous avez souvent autour de 12-13 points minimum.

Donc voilà, pas de panique là-dessus, en général ça se passe très bien.

Alors du coup, au niveau du calendrier pour les inscriptions à la VEE, comme je vous disais tout à l'heure, l'inscription se fait pendant les inscriptions pédagogiques, donc du 2 au 4septembre.

Vous allez avoir le formulaire de demande d'engagement, comme je vous expliquais tout à l'heure, à rendre avant le 2 octobre 2026.

Et ensuite, pour les présentations que vous aurez faites, il faut les rendre sur cursus, sur un petit onglet qui va vous être proposé.

évaluation, donc en fait c'est un dossier que vous aurez juste à glisser, donc du 7 au 13 décembre.

Et ensuite pour le semestre 2, les inscriptions se feront pendant les inscriptions pédagogiques du deuxième semestre, du 25 novembre au 3 décembre 2026.

Le formulaire de demande d'engagement sur cursus, ce sera jusqu'au 10 janvier 2027.

Et pour les présentations, ce sera du 26 au 2 mai.

26 avril au 2 mai.

Et ensuite, pour les deux semestres, si vous avez une note qui n'est pas suffisante, vous pouvez passer au rattrapage et s'en relier du 14 au 27 juin.

Du coup, petite précision, comme vous pouvez le voir, pour le premier semestre, c'est jusqu'à assez tard le rendu du formulaire, donc le 2 octobre.

Mais du coup, ça implique que si vous le rendez à cette date-là, il faudra faire 24 heures dans le semestre.

Mais du coup, entre octobre et décembre, ce qui peut faire, entre guillemets, beaucoup d'heures par semaine, parfois3 à 4, donc il faut, entre guillemets, bien prévoir sa VEE si vous voulez la faire au premier semestre, savoir par exemple si vous avez déjà une assaut en tête ou quoi, pour que ça aille assez vite et puis que vous n'ayez pas à rattraper beaucoup d'heures à la fin du semestre, à la période où il y aura tous les rattrapages ou tous les examens.

C'est 24 heures au sein de l'association.

C'est pour ça que ça peut être assez large.

Si vous aidez à la communication, vous n'êtes pas forcément présent au sein de l'asso physiquement, mais c'est constaté comme une temps de travail.

Par contre, si vous êtes à la banque alimentaire, il faudra potentiellement être présent pour s'occuper des denrées alimentaires.

Après ça c'est un peu à voir avec l'association qui t'accueille mais l'idée c'est aussi en gros que ça correspond globalement au même engagement que si tu avais un cours du haut à la place.

Donc globalement c'est pour ça qu'on dit deux heures, après on sera pas là à vérifier à la minute près si t'as fait tes deux heures.

L'idée c'est juste que tu fasses pas une heure semaine à la place de deux heures semaine en théorie quoi.

Mais après c'est pareil si par exemple t'as un engagement de 24 heures en une seule semaine, ça correspond aussi aux 24 heures dans le semestre quoi.

Tu peux organiser ton temps de participation à l'association comme tu veux.

C'est pour ça que c'est vraiment avoir une association.

Les associations qu'on appréhenderont, si vous avez des questions, il y a peut-être des assos qui préfèrent avoir quelqu'un présent de manière un peu intensive sur une semaine ou deux semaines, plutôt que de l'avoir deux heures par semaine pendant tout le semestre.

Ça, c'est vraiment avoir au cas par cas.

Il y avait une autre question.

En gros, il y aura le barème qui sera indiqué sur le cursus, mais globalement il faut présenter l'association.

C'est vraiment très rapide en général, par exemple si on prend un document Word, c'est globalement pas plus de deux pages, donc c'est assez court.

Donc en gros c'est présenter l'association, présenter ce qu'on a fait et également présenter ce que ça nous a apporté à nous et à l'asso.

Vous pouvez aussi rajouter souvent des supports, comme des photos, des vidéos de ce que vous avez pu faire pendant vos missions.

Ça rajoute toujours un petit plus sur les dossiers, c'est plutôt apprécié.

Voilà, et dernière chose aussi, qui concerne en général assez peu de personnes, mais quand même, si l'année dernière, vous avez eu un engagement qui se situe dans les 1 des 5, à savoir soit un emploi salarié, une activité indépendante, un entrepreneuriat étudiant, ou une réserve opérationnelle militaire, être sapeur-pompier volontaire, faire un service civique, ou être volontaire dans l'armée, vous pouvez avoir une validation de votre VEE.

sans la faire cette année, c'est à dire que vous vous basez sur l'engagement que vous avez eu dans le passé pour la valider cette année et donc là la différence, vous n'avez pas une note juste ça valide la matière, c'est à dire que la matière n'est juste pas pris en compte dans la moyenne ça fait en gros des heures de cours en moins mais il n'y a pas de notes donc ça n'a pas d'influence dans la moyenne c'est un cas assez particulier et peut-être si vous avez des questions, si vous êtes dans ce cas de figure là, venez nous voir à la fin ou allez voir votre scolarité au moment de cette inscription là Est-ce que c'est un peu plus complexe ?

Oui.

En gros, tu as 6 points sur un travail que tu as à rendre, c'est la présentation, et l'autre partie, les 14 points, c'est une forme d'évaluation de ton engagement dans l'association, par l'association.

Alors, ça c'est un peu le cas limite, effectivement.

Je ne sais pas s'il y a de contre-indications officielles, mais en tout cas, c'est pas, on va dire, le plus malin de faire dans une association où tu diriges l'association.

Il y a la question des conflits d'intérêts déjà qui arrive de manière évidente.

Et du coup, effectivement, sur l'orientation, c'est-à-dire que tu t'auto-noterais, ce qui est un peu bizarre.

En général, les gens ne sont pas présidents de leur propre association.

Ils peuvent faire partie des membres les plus actifs, etc.

Mais sinon, c'est juste que ça a dû passer entre les mailles du filet.

On ne peut pas s'auto-évaluer.

On peut, mais ça n'aurait pas de sens.

Parce qu'à priori, tout le monde se mettrait dans le maximal.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Ou alors on fait rentrer les assos ?

Oui, il y en a deux.

Vas-y.

En soi, il y a toute la période avant que tu rendes le petit document sur Cursus.

Il y a une période avant.

Donc en soi, tu peux très bien aller à l'association avant ce rendu-là, la demande d'engagement.

Tu peux très bien aller à l'association avant, faire un petit peu de choses avec et te rendre compte si tu as vraiment envie de faire la validation d'engagement avec eux ou non.

Je pense que tu peux l'expliquer dans la présentation et puis le correcteur a priori il peut aussi être conciliant.

En fait le truc c'est que tu peux changer d'asso en cours de route même si c'est pas concis parce que du coup pour la présentation ça peut être compliqué.

Par contre ce que tu peux pas faire c'est t'inscrire en VEE au moment de l’inscription d’enseignement et puis finalement dire j'ai pas trouvé d'asso donc du coup je vais me désinscrire.

Ça c'est pas possible par contre.

C'est-à-dire que vous avez du 2 au 4 pour faire le choix si vous voulez faire une VEE, et vous avez jusqu'au 2 octobre pour trouver une ASSO, mais si vous n'avez pas trouvé, vous êtes un peu bloqué.

C'est pour ça que je disais que pour le premier semestre de L1, si vous n'avez pas déjà en tête une association que vous connaissez bien, auprès de laquelle vous avez déjà été bénévole, etc., où il y a très peu de chances qu'elle vous refuse, ce n'est pas forcément conseillé de s’inscrire en VEE au premier semestre.

Après, il y a aussi des assos de la fac qui souvent accueillent beaucoup de VEE, dont il y en a qui vont se présenter et vous expliqueront, ça va peut-être aussi vous rassurer là-dessus.

Notamment, il y a beaucoup d'associations de distribution alimentaire, par exemple sur Rennes 2, qui ont besoin de beaucoup de bénévoles.

Donc si vous voulez vraiment faire en premier semestre, ça se trouve sur le campus.

Mais c'est plus pour les associations extérieures où ça peut être plus compliqué ?

Bah du coup ça comptera, en fait c'est si ta note elle est au-dessus de 10.

Ta note, elle sera prise en compte sur ton bulletin en tout.

Si tu as moins de 10, elle ne sera juste pas comptabilisée.

Du coup, voilà.

Oui, c'est ça.

Les dates ne changent pas, ce sera sur un onglet différent, au moment des inscriptions pédagogiques.

Il y a une question là.

C'était toujours la question ?

C'est bon ?

Vas-y.

En fait les emplois rémunérés ça rentre dans le cadre de la VEE a posteriori.

Alors il faut faire attention parce qu'en fait c'est pas automatique.

Vous faites une demande et en fait c'est la commission qui va étudier votre dossier et valider

Valider ou non la demande de dispense.

Après, il faut faire la demande.

En fait, moi, je ne peux pas vous dire.

C'est la commission qui juge en fonction de ce que vous avez fait par rapport à votre filière, etc.

Mais ça, il faut faire la demande au moment de la...

Donc, c'est la dispense.

Ce ne sont pas les mêmes dates.

Il faut regarder sur le site.

Mais voilà, ça, il faut tenter, en fait.

Et oui, il y avait une question au fond.

Oui, on me dit à ma droite.

Et il y avait une question...

Ouais, vas-y.

En fait, la question c'était, est-ce que les 4 semestres maximum qui sont ici, en bas de la slide, est-ce que si on prend facultatif, ça compte dans le quota ou c'est que pour les UO ?

Donc la réponse est, quelle que soit la manière dont vous prenez l'aveu, par exemple, vous pouvez faire 2fois en UO et 2 fois en facultatif.

Mais vous ne pouvez pas faire 3 fois en UO et 2 fois en fac classique ?

Ça c'était la première question, et du coup est-ce que tu avais une autre question ?

En fait les inscriptions elles sont par semestre, les inscriptions aux enseignements.

Donc c'est à dire que tu peux faire 1ersemestre de L1, 2ème semestre de L2, 1er semestre de L3, enfin en fait c'est un peu à la carte, c'est juste que ça marche par semestre.

C'est pour ça que nous on comptabilise tout par semestre, mais du coup c'est pas parce que tu prends au 1er semestre de ta L1 que tu es obligé de prendre au 2ème semestre, et inversement, c'est pas parce que tu prends pas que tu ne peux pas prendre au 2ème semestre.

Non.

Non, en fait, c'est une UO parmi d'autres.

Il y a les UO thématiques, il y a les UO professionnels.

Ça, c'est juste une UO en plus qui est possible en option.

Ça, ce n'est pas du tout obligatoire.

C'est tout bon.

Allez, les assos.

C'était les assos extérieurs à Rennes 2 qui devaient commencer.

Est-ce qu'elles sont là ?

Il y a Afev, ZUPdeCO ,Article 1 et Benenova.

Allez, on...

Ok, et bien on te laisse le micro.

Merci.

Oui, j'ai un petit mot à faire passer après une petite vidéo que j'ai envoyée à Karine.

Sinon je peux la retrouver facilement sur Youtube.

Non, ça va.

Bonjour à toutes et à tous, je suis Iris et je fais partie de l'association AFEV.

Cette année je suis ici pour vous présenter l'association.

On recherche des bénévoles étudiants pour accompagner 400 enfants dans les quartiers prioritaires de Rennes, dans la ville de Saint-Jacques et la ville de Brux.

L'accompagnement ça se concrétise par deux heures par semaine.

Vous voyez un jeune Vous pouvez choisir la tranche d'âge que vous préférez accompagner.

L'idée, c'est de lui redonner confiance en soi, travailler la mobilité, l'ouverture culturelle, l'acquisition de la langue française.

Le mieux, c'est que je vous montre une vidéo qui va vous donner un aperçu de ce qu'est un mentorat à l'AFEV.

On arrive.

Je m'appelle Abderrahman, je viens d'Harfleur, je suis en CM2.

Je connais Inès depuis 4-5 ans.

Bonjour, c'est Inès.

Inès avec Abderrahman, ils ont grandi dans la même école, dans le même quartier.

Avant que je rencontre Inès, je ne sortais pas.

Aller que avec mes amis, mais sortir par exemple au musée, à la plage et tout, je ne partais jamais avant.

J'étais vraiment tout le temps dans mon quartier.

Abdelrahman, il est très gentil.

Il a beaucoup d'énergie, un fort caractère.

Je suis là pour l'aider à s'ouvrir, pour aider à avoir confiance en lui, à être plus autonome.

On rigole beaucoup directement.

J'ai vu que je pouvais vraiment sympathiser avec elle, à le mettre pour donner de l'eau.

J'ai quelques notes qui sont très bien, ça c'est conseil.

On parle beaucoup aussi que ça s'aide à ce qu'il veut faire potentiellement pour le collège et le lycée.

Je leur invite de manger avec nous, on fait des petits trucs ensemble à la maison, on joue.

Pour moi c'est comme une grande soeur pour mes enfants.

On sort beaucoup.

On va plus au cinéma, à la plage.

Ce matin on a du funboard.

Ça aide vraiment à sortir.

Je découvre des choses.

Oui, au niveau scolaire c'est important, mais au niveau culturel aussi, au niveau social, c'est pour qu'il s'ouvre de plus en plus au monde.

Il est beaucoup, beaucoup plus calme.

Il est plus mûr, il est plus mature.

Il est avec Inès, il pose des questions, il parle, je crois qu'il est plus ouvert qu'avant.

Il y a une bonne communication avec les parents, donc du coup je peux voir dans quoi je peux le faire évoluer.

Grâce à cette alliance, on peut faire en sorte que Abdel aille pour le mieux.

Commencer à grandir, quoi.

Tu fais de la personne qui est en train de devenir.

Ils ont ouvert des portes pour mes enfants.

Ils ne me demandaient rien du tout.

Avec Inès, avec tout ce qu'on a en commun et tout, je la considère comme si c'était dans ma famille.

Si le mentorat se terminait à un moment donné, je la garderais à la même place.

Ouais, c'est quoi la même place ?

Enfin, je la garderais comme mon tante-sœur.

Merci pour votre attention.

Si vous souhaitez vous engager comme bénévole à l'AFEV, on propose des réunions d’information plusieurs fois par semaine.

Ces réunions ont lieu à notre local qui est juste à côté de la fac.

Pour vous inscrire à l'une de ces réunions, il suffit juste d’écrire bénévolat AFEV sur Google et vous inscrire sur un formulaire.

suite à ça, ça vous propose différentes différentes dates de réunion et puis on pourra échanger avec vous, répondre à vos questions à ce moment-là.

Oui, alors oui, il y a un budget, il est très petit parce qu'on est une association.

Il est de 8 euros par an et par binôme.

Donc par binôme, j'entends un bénévole avec le jeune ou la jeune qui l'accompagne.

L'idée, c'est plutôt de faire quand même des activités gratuites pour que le jeune puisse les refaire avec sa famille par la suite

et faire des activités type aller au musée, aller à la bibliothèque.

Et nous aussi, on a une programmation culturelle où on vous propose des sorties tout au long de l'année avec d'autres binômes.

Il n'y a pas d'autres questions ?

Je vous remercie pour votre attention.

Merci.

Merci beaucoup.

ZUPdeCO.

Enfin après, rangez-vous quand vous voulez.

Bonjour à tous et à toutes, je me présente, je m'appelle Paul Giravoyant et je travaille chez Zup2Co.

Pendant ma présentation, n'hésitez pas à flasher le QR code qui va s'afficher.

On fonctionne comme la FAB avec des réunions d'informations qui durent 30 minutes.

Si ça vous intéresse ce que je vais raconter, n'hésitez pas.

Vous flashez le QR code et vous pouvez vous inscrire sur une des nombreuses réunions d'information qu'on propose.

Sachant que ce n'est pas engageant, vous pouvez juste suivre la réunion et si ça vous intéresse, tant mieux, vous continuez l'inscription.

Si ça ne vous intéresse pas, tant pis, et puis vous vous inscrirez ailleurs.

Voilà, c'est bien, merci beaucoup.

Donc je reprends, ZUP2CO, on est une association d'égalité des chances.

Et donc notre objectif c'est de lutter contre le décrochage scolaire.

Puisqu'en France ça reste une réalité chaque année, on a entre 80 000 et 100 000 jeunes.

décrocheurs scolaires, c'est-à-dire qui sortent du système éducatif sans aucune qualification reconnue par l'État.

Et on a quatre élèves sur dix par exemple qui arrivent en sixième avec des difficultés importantes en français et en mathématiques.

Donc il faut trouver des solutions pour pallier ces problématiques là et notamment en développant des programmes de mentorat scolaire qui permet à des étudiants comme Fouad et bénévoles partout en France d'accompagner ces jeunes en difficulté scolaire.

Et donc le programme que je vous propose aujourd'hui c'est un programme de soutien scolaire à à distance.

C'est-à-dire que vous pourrez vous engager à hauteur, à partir plutôt, d'une heure par semaine en distanciel depuis votre ordinateur.

Et ce qui est important de retenir dans ce programme, c'est que c'est un programme hyper souple, qui a été conçu vraiment pour vous, les bénévoles

C'est-à-dire que lors de votre inscription, c'est vous qui allez décider vos créneaux de disponibilité horaire.

C'est-à-dire, ce sont des créneaux qui vont de 15h à 20h30 du lundi au vendredi.

Donc normalement, vous avez tous et toutes au moins une heure du lundi au vendredi de 15h30 à20h.

Et vous pouvez accompagner un élève à partir d'une heure, mais aussi deux élèves à partir de deux heures, trois élèves à partir de trois heures, etc.

Donc vous choisissez la durée de votre engagement, le nombre d'élèves à accompagner, les créneaux scolaires, les niveaux scolaires des élèves, c'est-à-dire que ça va de la CM1 jusqu'à la terminale.

Là aussi, c'est vous qui avez le choix des élèves à accompagner et on vous attribuera un élève en conséquence.

Et puis, vous avez aussi le choix sur les matières prioritaires à enseigner, donc si vous êtes plutôt littéraire, scientifique ou un peu de tout.

Là aussi, on vous mettra un élève en conséquence.

Une fois qu'on a dit tout ça, sachez qu'on vous accompagne, parce que ça reste du soutien scolaire.

Vous avez besoin d'une première formation avant de commencer l'accompagnement.

On s'en charge.

Ensuite, on vous proposera régulièrement des formations complémentaires, bonus, si ça vous intéresse.

On organise aussi des sessions de rencontres entre bénévoles.

On organise pas mal de choses pour créer une communauté de bénévoles.

On vous met des ressources pédagogiques à disposition gratuitement pour vous aider.

Et puis, vous aurez aussi un référent ZUP de co pour vous accompagner du tout début jusqu'à la fin de votre engagement.

Bien évidemment, c'est un parcours qui peut être valorisé directement au sein de l'université ici deRennes 2, mais aussi qui sera valorisable tout au long de votre carrière parce que ça développe énormément de compétences, que ce soit en termes de sens de l'organisation, de pédagogie, de sens de l'écoute, etc.

Donc n'hésitez pas, on peut vous transmettre aussi des attestations d'engagement.

Je prendrai votre question juste après.

Donc voilà, si vous avez besoin, c'est un programme qui est très souple, mais qui est vraiment impactant, qui est réellement un impact concret sur les élèves que vous accompagnez.

Petit bonus aussi cette année, puisque c'était l'année de la Coupe du Monde, et si certains ou certaines d'entre vous sont intéressés par le sport, vous pouvez aussi accompagner des jeunes élèves qui sont au sein de clubs de football professionnels de Ligue 1 et de Ligue 2.

Donc ce sont comme les autres, ils ont certains des difficultés scolaires, mais ils souhaitent être accompagnés par des bénévoles comme vous.

Donc vous pourrez cocher l'option lors de votre inscription.

à la suite de la réunion d'information.

Voilà, merci beaucoup pour votre écoute.

Je peux prendre quelques questions si on a une ou deux minutes.

Oui ?

Oui ?

Bien sûr, la première formation qui dure une heure, une heure et demie, est comptabilisée dans votre total d'heures d'engagement.

Et puis toutes les autres formations complémentaires qui sont des bonus, si vous participez, ça fait aussi des heures d’engagement valorisées.

Donc n'hésitez pas à participer à ces temps qui sont hyper importants pour vous, pour aussi vous améliorer sur votre posture de mentor.

Est-ce que vous avez encore une question par exemple ?

N'hésitez pas, oui, là-haut.

Oui, ça c'est 100% distanciel.

C'est pour ça aussi qu'on vous met tout un ensemble de ressources pédagogiques pour vous accompagner, notamment sur les outils, sur les méthodes, parce qu'il y a des méthodes un peu spécifiques quand on est en distanciel.

Et puis on a une équipe ZUPdeCO aussi dédiée à ça, donc si vous avez des questions, des remarques, des difficultés, il y aura toujours quelqu'un pour répondre à vos questions.

Et ça vous permet vraiment cette souplesse de distanciel, vous pouvez le faire chez vous, chez vos parents, depuis un local à l'université.

Ce qui est important, c'est la régularité sur l'heure qui est fixée, mais après...

Libre à vous d'être où vous voulez, vous avez juste besoin d'un ordinateur et d'une connexion internet.

Oui, bien sûr.

C'est que nous, on propose une heure pour un élève, mais après libre à vous, ça reste souple aussi encore une fois

Si vous l'accompagnez plus l'élève sur deux heures par semaine, même pendant les vacances scolaires, c'est tout à fait possible

C'est juste que ça ne passera pas par nous.

Mais par contre, vous pouvez, il y en a beaucoup qui le font, qui accompagnent l'élève aussi pendant les vacances scolaires.

sur les jours fériés ou autre, voilà, libre à vous de voir avec l'accord de l'élève et aussi de la famille quand c'est possible bien sûr mais c'est tout à fait possible.

Et n'hésitez pas je resterai à la sortie aussi de l'amphi si vous avez des questions, si vous n'avez pas pu scanner le QR code, voilà si vous réfléchissez un peu et puis vous pourrez aussi nous contacter dans tous les cas depuis chez vous sur une adresse de ZUPdeCO.

Voilà je vais pas prendre plus de temps pour mes collègues et puis je vous remercie pour votre écoute, merci.

Merci beaucoup. Je vais faire venir Article 1, si vous êtes là, merci.

Bonjour à toutes et tous, vous allez bien ?

Ouais, je vous sens un petit peu endormi, alors j'essaye d'attirer votre attention.

Enchantée, du coup moi je m'appelle Pénélope, je suis accompagnée de ma collègue Lou, et on fait partie d’une association qui s'appelle Article 1.

Est-ce que par hasard il y en a qui m'ont déjà entendu parler d'Article 1 ou pas du tout ?

À main levée rapidement, ok.

Article 1, c'est une asso d'égalité des chances, donc on reste dans le thème de nos deux précédents collègues.

Nous, on intervient pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans sur les questions d’orientation, de réussite des études et d'insertion professionnelle, donc des thématiques qui, je pense, peuvent vous parler en tant qu'étudiant et étudiante.

On est une asso locale, enfin en l'occurrence, on a un bureau à Rennes, dont Lou fait partie.

Et nous, le principe de l'assaut, c'est qu'on accompagne notamment les lycéens à travers deux champs d'action.

Un premier champ d'action qui sont des ateliers qu'on va animer en lycée pour venir parler d'études supérieures, de comment ça se passe les études et qu'est-ce que c'est être étudiant.

Et puis on a un deuxième champ d'accompagnement qui est du mentorat.

On vous a parlé un petit peu de mentorat avant, c'est un peu le même principe, sauf que nous, le principe du mentorat, c'est qu'on accompagne des élèves qui sont en terminale.

et qui, comme vous, vont faire ce passage de la fin du lycée à l'arrivée dans les études supérieures

L'idée, c'est de pouvoir échanger avec une personne qui va pouvoir partager son expérience, répondre à nos questions en tant que lycéen ou que lycéenne.

Du coup, pour en savoir un petit peu plus sur les possibilités en VEE, concrètement, comme mission que vous pourrez avoir à réaliser, ça va être de l'animation, justement, sur les ateliers en lycée, avec nous, en région, à Rennes.

Et l'idée, c'est d'aller parler de l'orientation avec les lycéens, essayer de déconstruire un peu les mécanismes d'auto...

d'autocensure et d'essayer de leur dire voilà, il y a ça et ça qui est possible, moi je suis passée par là, vous vivez actuellement aussi votre rentrée en tant qu'étudiant et c'est hyper chouette de pouvoir en parler auprès des lycéens et lycéennes qui se posent la question pour l'année prochaine.

Donc ça vraiment, vous pouvez être hyper utile sur ce point-là et ça serait très chouette

Et il y a aussi la participation à tout ce qui est événements qu'on va organiser sur Rennes et aux alentours.

Donc ça peut être aide à l'organisation de l'événement, mais aussi opérationnellement, directement sur l'événement.

Donc ça peut être des moments de convivialité entre mentors, mentorées, c'est toujours des moments qui sont hyper chouettes.

Et autrement, il y a aussi la participation à tout ce qui est communication pour l’association sur nos réseaux sociaux comme la page Insta.

Et après, nous, c'est vraiment des missions qui sont assez polyvalentes et on est vraiment à l'écoute de vos besoins, de vos envies aussi.

Et on peut aussi librement mettre en place des projets que vous souhaitez mettre en place et on le fait ensemble.

Au niveau de ces missions-là, ça reste assez large et surtout au niveau de l'organisation de la semaine, on s'organise vraiment en fonction aussi de votre emploi du temps en tant qu'étudiant, étudiante.

On prend en compte aussi le fait que potentiellement vous avez un...

un taf étudiant aussi à côté.

Et donc, il faut s'organiser avec toutes ces phases de votre vie aussi

Je suis étudiant, j'ai un travail aussi, un job à côté, mais je suis aussi engagée en tant que VEE.

Donc, à ce moment-là, comment est-ce qu'on fait pour s'organiser ?

Nous, on est vraiment là pour organiser tout ça.

L'année dernière, on a eu Tiffen qui était avec nous en VEE, qui a fait toute l'année, qui était très chouette et elle était très heureuse.

de son accompagnement en VEE avec nous.

Et quand on parle d'accompagnement, c'est vraiment un accompagnement.

Le but, c'est que si vous souhaitez venir en VEE avec nous, c'est de vraiment prendre le temps avec vous sur votre montée aussi en compétences, vos missions, vos envies, vos besoins, vos remontées.

On prend le temps ensemble et toutes les heures où on prend le temps ensemble sont comptabilisées effectivement dans vos missions.

Et ça, c'est hyper important parce que ça en fait partie.

Donc voilà, n'hésitez pas en tout cas si vous avez des questions.

Est-ce que tu as un truc à...

Ouais non, juste rajouter qu'on est hyper sympa et qu'on est une équipe àRennes qui est vraiment très très chouette.

Donc c'est aussi ça, nous rejoindre en VEE, c'est rencontrer l'équipe et passer des moments qui sont quand même hyper cool avec nous parce qu'on aime bien travailler globalement dans la joie et la bonne humeur.

Voilà.

C'est ça.

Et juste pour donner un titre d'exemple, Typhaine qui était avec nous l'année dernière participait aussi au déjeuner avec nous et faisait partie intégrante de l'équipe.

Et voilà, c'était très chouette.

Et on est toujours en contact avec elle et ravie de l'avoir eu aussi l'année dernière.

Donc n'hésitez pas.

Et si vous voulez, on peut se mettre...

Je me permets.

Hop, voilà.

N'hésitez pas à prendre en photo directement si vous êtes intéressé.

Libre à vous ensuite de nous contacter ou pas.

Vous pouvez passer par mail, par téléphone.

On se prend un temps, on discute, on voit si ça vous va, si ça nous va.

Et puis on y va.

Voilà.

Est-ce qu'il y a des questions ?

Ok.

Eh bien, bonne continuation et peut-être à bientôt.

Merci pour votre écoute.

Benenova, c'est ça ?

Oui, je n'ai pas écorché de nom, c'est bon.

Bonjour à toutes et à tous.

Nous, on est Agathe et Aéla de Benenova.

On est une association qui est basée ici à Rennes, qui est une association qui facilite l’engagement bénévole pour toutes et tous.

Donc on propose des actions qui sont ponctuelles, courtes, sans engagement et sans compétence, des actions qui sont très accessibles et dans plein d'associations.

dans un peu tous les quartiers de Rennes, autant dans le centre jusqu'à Chantepie, Maurepas, Villejean.

On va avoir des actions de jardinage par exemple, on va avoir de l'aide aux devoirs, on va avoir des maraudes, on va avoir des actions vraiment très très diversifiées.

Donc voici un peu l'activité principale.

N'hésitez pas à aller faire un tour sur notre site internet où on a un calendrier avec toutes les actions qu’on propose jour par jour.

Vous voyez ici par exemple on a du jardinage, du maraîchage, on va aussi avoir des activités en Ehpad.

des après-midi jeux de société par exemple, donc vraiment une diversité de domaines d'action.

Et donc vous pouvez vous inscrire ponctuellement selon votre emploi du temps.

Ça peut être plein d'actions sur une semaine, comme vous inscrire une fois par semaine.

C'est vraiment...

L'inscription, elle est libre et elle est à votre initiative.

Et en VEE, vous pouvez soit choisir de rester sur cette liberté d'inscription, mais sinon vous pouvez aussi choisir de vous investir un peu plus dans l'assaut.

Et dans ce cas-là, vous pouvez devenir référent de ces actions de bénévolat.

Donc on a ces référents qui accompagnent les bénévoles.

Et si vous avez fait suffisamment d'actions...

Vous pouvez devenir référent et accompagner d'autres personnes qui ont par exemple jamais fait de bénévolat et du coup les accompagner, les rassurer, etc.

Mais ça, ça va être sur les actions de terrain, mais il y a aussi plein d'autres missions de communication sur les réseaux sociaux, de promotion de l'ASSO dans des forums, sur des permanences sur l'espace public, ou plein d'autres missions annexes de l'ASSO qui existent.

Et en fait, on peut discuter ensemble de ce que vous avez envie de faire, de si vous avez des compétences que vous avez envie d'utiliser

On voit ça ensemble et on peut vous accompagner dans d'autres missions, même des projets.

Si vous avez envie de mettre en place une newsletter, pourquoi pas, ce serait chouette.

Vous avez vraiment aussi la possibilité de faire plein d'autres missions et on discute ensemble de ce que vous avez envie de faire au-delà de ces missions terrain qui sont là disponibles sur inscription.

Je ne sais pas si vous avez des questions sur l'asso ?

Du coup, si ça vous intéresse, vous pouvez soit nous envoyer un mail ou passer nous voir directement.

On est à Charles de Gaulle, à l'anciennement la maison des associations qui est aujourd'hui le 360.

Donc n'hésitez pas à passer.

Tous les jours, on a des permanences pour accueillir les bénévoles de 10h à midi et 14h à 17h.

Donc n'hésitez pas à passer nous voir si jamais vous voulez en échanger un petit peu plus.

Merci.

Merci beaucoup.

Alors maintenant, on va passer aux associations.

aux associations ou aux organisations institutionnelles de la fac.

Du coup Rémi, je te vois, tu veux venir pour l'ESS ?

Bonjour à tous et à toutes, du coup moi je m'appelle Rémi, je suis salarié de l'association ESS Cargo & Company, qui est une association située en plein milieu du campus de l'université, dans le bâtiment Érève.

Le bâtiment R, aussi appelé la maison des étudiants.

Donc nous on est juste à côté de l'épicerie gratuite que vous verrez, enfin qui va venir se présenter après, et juste en face de la taverne pirate.

Et donc du coup, si jamais vous avez envie de nous trouver, c'est juste, il faut rentrer dans les espaces où il y a des petites bandes de couleurs sur les fenêtres.

Et bien je serai souvent dans le bâtiment.

Donc du coup, qu'est-ce que c'est que l'association ?

Nous on est une association de solidarité.

L'objectif c'est de se faire rencontrer des gens, les uns avec les autres.

Notre pari c'est de se faire rencontrer le monde étudiant et les habitants du quartier de Villejean, qui est le quartier collé à l'université.

L'objectif c'est juste de faire des activités et de faire du fun tous ensemble

Pour ça on a deux manières de s'engager possible au sein de l'association.

Soit les personnes viennent avec une idée de projet et on le met en place.

Donc l'année dernière, j'ai une VEE qui m'a dit « Moi, je veux faire des pièces de théâtre féministes avec des habitantes du quartier.» Donc on a proposé ça aux habitants et ils ont fait des pièces de théâtre féministes qu'ils ont notamment fait sur la dalle pour le 8 mars.

Ou alors, d'autres activités qui peuvent être faire de la cuisine, faire des activités manuelles, apprendre à coudre, faire des jeux de société.

C'est vraiment l'objectif de se rencontrer.

Donc ça, c'est vraiment si jamais vous avez un projet en tête que vous avez trop envie de faire.

Et sinon après vous avez la possibilité de suivre des missions qui sont déjà établies, donc des missions dont l'association a besoin, qui peuvent être autour de la communication, de l'accueil, de l'animation d'ateliers.

Donc nous on participe à animer des ateliers sur le campus ou alors sur le quartier.

Et donc ça peut être aller apprendre à faire des crêpes en plein milieu de la dalle Kennedy, juste à côté une après-midi, ou alors faire un cours de chant breton pour...

la semaine celtique à la fac, c'est vraiment...

Tout est un peu possible chez nous.

Donc si jamais vous avez envie de rencontrer du monde, notamment de pouvoir avoir un lien intergénérationnel entre des habitants, des étudiants, et de rencontrer plein d'autres étudiants, c'est carrément possible de venir avec nous.

J'avoue que je ne prends pas des centaines de VEE à l'année, parce que déjà je n'en ai pas la capacité, mais les personnes qui s'engagent en VEE chez nous sont des personnes...

qui sont accompagnés tout du long de l'année.

Donc nous, on a des petits points ensemble, des petits rendez-vous pour faire le point sur comment ça se passe, qu'est-ce que vous avez envie de faire, c'est quoi vos centres d'intérêt, est-ce que vous avez envie de faire du lien entre vos missions de bénévolat et ce que vous voyez à la fac.

On essaye vraiment d'adapter du mieux qu'on peut pour que la mission, elle plaise le plus possible.

Donc voilà.

Si jamais ça vous intéresse, n'hésitez pas à passer.

Dans les prochaines semaines, on fait des réunions d'accueil de nouveaux bénévoles.

On sera aussi présents la semaine prochaine en plein milieu de la Fac pendant la Campus Week.

Donc voilà.

Peut-être si jamais il y a des personnes qui ont des questions.

J'ai fait une présentation très globale.

C'est ESS Cargo & Company.

Si jamais vous voulez aller regarder sur Instagram, c'est ESSCARGO.

www.esscargot.cie Toute la semaine, on partage les activités que nos bénévoles font.

Donc même si vous n'avez pas envie d'être bénévole chez nous, vous pouvez carrément venir participer à une activité, venir manger des cookies pour le goûter un jour si vous avez envie, sans forcément être bénévole.

Tout est possible avec nous.

Carrément !

En fait, la VEE, pour nous, c'est juste la possibilité de faire reconnaître votre bénévolat dans vos cours.

Mais sinon, on a aussi beaucoup de bénévoles qui ne sont pas du tout VEE à l'année

Donc, il ne faut pas hésiter à venir nous voir pour ça.

C'est bon pour vous ?

Eh bien, écoutez, bonne journée.

Merci.

Et du coup, j'en profite pour préciser, mais globalement, tous les assos qui se sont présentés, vous pouvez aussi être bénévole sans faire la VEE avec eux.

Je pense qu'ils seraient très ravis de vous accueillir hors VEE.

Il n'y a pas de souci là-dessus, ne vous inquiétez pas.

Le budget system mode...

Bonjour à toutes et à tous, je m'appelle Maud, je travaille au service Vie étudiante.

On avait un stand aujourd'hui, peut-être que vous l'avez vu, il sera aussi présent demain et également la semaine prochaine pour la Campus Week si vous avez votre tote-bag, le welcome pack.

Ce sont les étudiants vacataires qui les assemblent chaque année

Il y en a 7500 en tout.

J'espère que tout le monde l'a eu et sinon vous pourrez nous redemander si besoin.

Au service vie étudiante, on s'occupe de tout ce qui est offre culturelle, sportive, la santé, la prévention, les événements et aussi beaucoup d'actions de lutte contre la précarité

Entre autres, parmi tout ce qu'on fait, on gère aussi le dispositif du buddy system.

Le Buddy System, c'est un parrainage entre un étudiant deRennes et un étudiant international.

C'est vrai qu'on pourrait se dire qu'en licence 1, ce n'est pas forcément évident quand on arrive dans une université, même en étant à Rennes en tant qu'étudiant local, mais c'est un vrai plus pour avoir un échange inter-culturel avec un autre étudiant ou une autre étudiante.

Et en fait, ça se passe en ligne directement sur le site de Rennes 2.

Il y a une plateforme qui vous permet de vous connecter et qui vous pose quelques questions.

Ensuite, on vous attribue un binôme qu'on appelle Buddy.

Vous, en tant qu'étudiant local, on appelle ces étudiants-là les mentors, même si on a bien conscience que ce n'est pas forcément si évident que ça d'être un mentor pour un étudiant international.

Mais en tout cas, on part vraiment du principe que c'est un échange entre étudiants.

Et donc voilà, on le propose aussi dans le cadre de la VEE, donc de la valorisation de l'engagement étudiant, pour que ça puisse être un plus pour les étudiants de Rennes qui souhaitent être mentors, parce que ça peut vous permettre de développer des compétences.

On organise des événements, on accompagne et on fait un suivi pour ces étudiants et ces étudiantes internationales.

Donc voilà, c'est un vrai plus pour vous, pour eux.

Et je vais laisser la parole à Virginia et Colline, qui sont donc deux étudiantes coordinatrices cette année du Buddy System, parce que du coup moi j'ai plus une fonction on va dire logistique, mais voilà, elles sont vraiment au cœur de l'action sur le déploiement de la programmation et sur le suivi des Buddies.

Bonjour tout le monde, du coup moi c'est Colline, et l'année dernière j'étais un peu à votre place parce que du coup j'ai fait ma VEE pendant deux semestres.

toute l'année entière avec Buddy System.

Et du coup, j'ai tellement adoré ça que j'en suis devenue coordinatrice cette année.

Et il faut savoir que du coup, en tant que VEE dans Buddy System, vous avez pas mal de rôles.

Que vous dispatchez entre les différents VEE, ça peut être une action de communication sur Instagram, la création de postes aussi, on utilise beaucoup Canva, ça

peut être l'aide à l'organisation de pique-niques, d'activités, de weekly meet-up qu'on organise aussi une fois toutes les deux semaines, qu'on a mis en place l'année dernière.

Et du coup voilà, avec ça on a pu faire pas mal d'activités, et il faut savoir qu'elles sont toutes gratuites, elles sont financées par la CVEC, si je ne me trompe pas.

Et du coup on a pu faire des pique-niques, patinoires, laser game, le musée, un concert de jazz aussi qui se passait au Tambour.

Et on a organisé toute une journée à Dinan et à Dinard avec tous les étudiants locaux et internationaux, enfin une bonne partie.

Et c'était vraiment trop trop cool.

Et voilà, je vais laisser Virginia, la deuxième coordinatrice, parler.

Bonjour tout le monde, moi c'est Virginia et avant d'être coordinatrice du Buddy System, j'ai été étudiante internationale.

Et en fait, devenir Buddy, c'est une expérience hyper enrichissante, parce que ça vous permet de rencontrer quelqu'un qui vient de l'autre bout du monde, découvrir sa culture, sa langue, et du coup c'est trop bien.

Et c'est une opportunité pour valoriser votre engagement étudiant.

Et ce qui est vraiment bien, je pense, des deux côtés, du coup, pour l'étudiant local et l'étudiant international, c'est vraiment que ce n'est pas un système de parrainage sérieux et ennuyeux.

C'est vraiment, l'ambiance est vraiment chaleureuse et conviviale.

Vous allez faire des sorties, vous allez vous faire des potes aussi.

Et du coup, c'est une manière de vivre la fac autrement.

Voilà.

Et du coup on a une petite vidéo à vous montrer pour illustrer tout ça.

Mais vous pouvez déjà commencer en nous suivant sur Instagram.

Est-ce que vous avez déjà entendu parler du Buddy System ?

C'est un dispositif qui a été mis en place par le service de vie étudiante à Rennes 2 et il consiste à l'accompagnement des étudiants internationaux.

L'objectif est de leur attribuer un soutien personnalisé dès leur arrivée à Rennes.

Tout au long de l'année, nous organisons des sorties et des événements avec le Buddy System où vous êtes conviés, vous et votre buddy.

Cette année, par exemple, nous avons déjà organisé deux sorties à la patinoire, une sortie au laser game, une sortie au karaoké, un atelier de danse Bretagne pour découvrir un peu mieux la Bretagne, mais aussi un picnic.

Quand je suis arrivée à Rennes, je ne connaissais pas beaucoup de monde et je trouvais ça intéressant de retrouver quelqu'un à l'intérieur de l'université.

qui pourrait me guider et m'expliquer un peu comment ça marche les notes, comment il fallait trouver les informations.

Quand on s'est retrouvés, je pense à la fac, à Vendée, aller dans la journée des rencontres, c'était une espèce de pique-nique.

Il m'a expliqué un peu de sa vie, ce qu'il faisait, ses études, et on a commencé à parler, ça s'est passé trop bien.

Je pense que c'est une bonne manière de connaître d'autres personnes, de découvrir d'autres étrangers aussi qui sont arrivés, locaux.

Qui peut t'expliquer comment ça marche la vie, qui peut te parler déjà des choses qui s'aiment ici, déjà la Bretagne, ils te font découvrir parce que c'est surtout ça que je parlais avec mon buddy.

Ça m'a fait vraiment aimer plus la fac.

C'est libre, en plus on a un groupe donc ils partagent les activités, tu dois juste t'inscrire

Comme j'ai vraiment aimé l'expérience, je répète.

pouvoir faire la même chose mais à l'inverse pouvoir aider un étudiant étranger l'année prochaine dans mon dossier en Allemagne.

J'ai décidé de participer au buddy system, déjà parce que je parle plusieurs langues, j'avais un peu envie de les mettre en pratique et puis pour pouvoir aider, je sais ce que c'est d'arriver dans un pays, de pas forcément connaître un peu la culture ou même le système administratif et de juste pouvoir accompagner quelqu'un et lui faire passer un bon moment et une bonne année pour moi c'est quelque chose d'important.

On a reçu un mail avec les coordonnées de l'autre personne et moi je lui ai envoyé un message directement sur son Instagram.

En fait on s'est vu deux jours après on est allé boire boire un verre, tout ça, parce que le feeling passait hyper bien.

On s'est vus plusieurs fois, on a participé à, je pense, toutes les activités, tous les événements qui étaient proposés.

Moi, je fais du patinage artistique, et elle, c'était son rêve d'en faire un jour.

Je l'ai emmenée, tout simplement, patiner, et elle s'est découvert une passion.

Je l'ai recroisée plusieurs fois, même emmenée ses amis italiens et même internationaux là-bas.

Pour moi, c'est un accomplissement d'avoir partagé ma passion avec quelqu'un qui n'en avait jamais fait.

Je pense que c'est une bonne manière d'agrandir son cercle de connaissances et d'amis, et en même temps de mettre en pratique une langue.

C'est vrai que même les événements Merci.

Au-delà de juste son buddy, on entend plein d'autres gens, on peut même parler d'autres langues.

Pour moi, c'est juste une expérience qui favorise l'entente au-delà de la barrière de la langue.

Si vous êtes un étudiant français qui connaît bien la ville ou le campus, je vous encourage à vous inscrire au Buddy System.

J'ai envie de mentionner...

Voilà pour vous donner un petit aperçu.

Si vous voulez nous suivre, on est sur Instagram, donc buddies.r2.

Bien évidemment, il est possible de s'inscrire sans faire partie de la VEE, mais quand vous faites votre VEE au sein du Buddy System, il y a un accompagnement différent, c’est un peu une autre manière de s'investir dans un dispositif proposé par l'université.

Et donc voilà, c'est toujours que du plus pour vous.

et pour la suite de votre parcours.

Merci beaucoup !

Est-ce que au fond vous voyez bien ou pas l'écran ?

C'est lisible ?

Bonjour à tous, moi c'est Axel, je suis alternant à l'Edulab de Rennes 2.

Ça fait déjà un an que je suis là-bas et là, ça va être ma deuxième année.

C'est moi qui suis en charge des VEE à l'Edulab

Peut-être que vous ne savez pas ce que c'est l'Edulab

l'Edulab, c'est un Fablab

Vous savez peut-être pas ce que c'est un Fablab

Un Fablab c'est un laboratoire de fabrication, donc c'est un lieu qui est ouvert au public.

Nous on est un Fablab universitaire donc on est ouvert en fait à toute la communauté de Rennes 2, que ce soit les étudiants, le personnel ou les enseignants.

On est ouvert tous les après-midi et ce qu'on propose c'est un accès à du matériel, des machines à fabrication numérique.

Quand je dis machines à fabrication numérique ça va être des imprimantes 3D, une découpeuse laser, brodeuse numérique.

On a...

On a aussi des machines qui ne sont pas forcément à commande numérique, on va juste avoir des machines à coudre, des badgeuses, des scanneuses, de la...

qu'est-ce que j'ai d'autre ?

J'ai déjà dit badgeuse, peut-être ?

Donc voilà, on met ça à disposition de toute la communauté.

Et à côté de ça, on propose aussi des formations pour les personnes qui ne sauraient pas déjà utiliser ce genre de machine.

Et d'autres ateliers.

Là en septembre, on va avoir un atelier de construction d'un dôme géodésique par exemple.

et dans ce lieu on est plusieurs donc il y a moi qui suis en alternance depuis un an on a Thomas Mouchoux qui a fait son alternance aussi à l'Edulab et qui maintenant a embauché à l'Edulab et Tony Vanpoucke qui est fabmanager à l'Edulab en plus de ça on a deux monitrices étudiantes cette année qui sont Lisa et Emma avec la VEE, on vous propose aussi de faire partie de l'équipe.

Dans la VEE, on va vous proposer plusieurs choses.

C'est surtout d'être « acteur » dans votre projet de VEE.

On ne va pas forcément être trop derrière vous à vous donner vos missions, absolument ce qu'il faut faire, pas à chaque fois.

C'est au début de votre VEE, on va vous donner une mission.

Ou alors vous venez déjà avec une idée de mission.

Ça peut être vous aussi qui proposez.

Dans les missions qu'on va vous proposer, ça va être de venir faire le portrait d'un usager.

dans l'Edulab, donc voir quelqu'un qui a un projet vraiment gros, hyper intéressant à documenter

et deux, justement le documenter soit suivre son activité le filmer, faire une petite interview avec lui ou elle ou alors juste de faire un texte format article qu'on pourrait mettre après sur notre site il va y avoir aussi faire de la communication pour notre réseau je ne sais pas si vous arrivez à voir mais on a un réseauInstagram et un réseau Facebook donc ça peut être de mettre justement les différentes formations qu'on propose, les différents ateliers ou les différents événements auxquels on va Merci.

Ensuite, on a aussi des missions de construire des objets d’information à l'intérieur du lieu et des objets pédagogiques.

Une nouvelle mission qu'on a mis en place l'année dernière, c'est que pour pouvoir accueillir un maximum de VEE, on a décidé d'envoyer des VEE au FabLab des Beaux-Arts, à l'ESAB.

Pareil, ils vont proposer des missions plus tournées autour de la construction d'objets et d’outils pédagogiques

Voilà, ça peut être une solution aussi pour faire...

aussi un lieu qui serait en dehors de Rennes 2 Je ne sais pas si vous arrivez à scanner les QR codes pour nous suivre aussi sur les réseaux sociaux.

C'est là que vous aurez d'autres infos.

Et si vous êtes intéressé, soit vous nous envoyez un mail directement, soit là, actuellement, on est en train de faire une visite du lieu.

Après cette petite réunion, vous pouvez directement passer au Fab Lab.

C'est au bâtiment T, au rez-de-chaussée du bâtiment T.

Et l'entrée est à l'extérieur, il n'y a pas besoin de rentrer dans le bâtiment.

Voilà.

Est-ce que vous avez des questions ?

Oui.

Ça peut être, par exemple l'année dernière, on a des étudiants qui ont trouvé un projet sur internet, un projet qui était déjà documenté avec tous les fichiers, comment le construire, les fichiers pour le construire, etc.

Et c'était une presse, une presse avec un rouleau où on peut...

imprimer des choses.

Et eux, en fait, ils ont proposé directement, alors du coup, ils ne vont pas le faire, parce qu'ils n'ont pas eu le temps de le faire pendant leur VEE, mais ils ont proposé de créer un atelier autour de cette presse.

Donc là, par exemple, du coup, je ne sais plus quand est-ce qu'on a mis, je crois que c'est en décembre, du coup, on va...

animer un atelier autour de cette presse-là.

Donc ça ne va pas être forcément de créer un objet, par exemple, je ne sais pas, d'information à l'intérieur du Fablab, mais ça va être de créer un objet physique sur lequel après on va pouvoir faire de la pédagogie dessus.

Et en fait, sur cet objet-là, c'est un objet qui a été imprimé en 3D, mais les masters, pour faire de l'impression, on utilise la découpe laser.

Donc dans un atelier, c'est hyper intéressant de pouvoir présenter ça, les différentes techniques qu'on va utiliser pour utiliser cet objet-là.

Voilà.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Non ?

Merci pour votre écoute.

N'hésitez pas à venir nous voir au Fab Lab.

On est arrivé un peu au temps imparti.

Il reste quelques assos.

Les prochaines rentrent à 17h.

On va demander aux assos étudiants de mettre un coup de collier.

Du coup, le bar est statif.

T'as un truc à...

J'étais en diapo mais à la limite c'est pas grave.

Vas-y.

On va faire vite.

Bah, je sais pas si ça marche.

Si si c'est bon.

Allez.

Bonjour à toutes les personnes qui resteront nous écouter.

Je vais tâcher de faire vite, promis.

Alors, le bar associatif de Rennes 2 je vais commencer par le présenter très rapidement.

C'est une association qui est engagée dans la lutte contre la précarité étudiante, notamment en vendant des boissons et des snacks à des prix réduits.

Les snacks, c'est de tout type.

Également avec une crêperie gratuite sur laquelle je reviendrai juste après.

C'est également une association qui a vu le jour sous l'initiative de l'Union Pirate, qui est mise en place et gérée par des étudiants.

Et également, c'est un espace de convivialité avec notamment un endroit au foyer où il y a des canapés, un billard, des jeux de société et une switch qu'on peut emprunter.

Je vais rapidement passer sur les différents points qu'il y a actuellement au bar associatif.

Donc il y a le comptoir, c'est au niveau du bâtiment B, quand vous sortez c'est juste en face.

Il y a également le foyer qui est au niveau du bâtiment Érève, donc le bâtiment Érève c'est le bâtiment R.

La maison des étudiants qui est derrière le bâtiment B, c'est au premier étage.

Il y a également la taverne qui est au rez-de-chaussée de ce même bâtiment, le bâtiment R.

Et c'est également au niveau de la taverne qu'il y aura la crêperie gratuite d'environ deux semaines je dirais.

C'est un endroit où tous les midis, vous allez pouvoir aller chercher des galettes, une galette et une crêpe gratuitement.

Juste faites attention, il risque d'avoir un peu de queue, donc prenez-vous-y à l'avance.

Et pour ce qui est du foyer, c'est là où vous pourrez emprunter des jeux de société ou la Switch ou également des casques anti-bruits.

Au niveau de la mission VEE que vous allez devoir faire, principalement, c'est du service au niveau du bar.

Donc ça va être servir et gérer de la clientèle.

Également, ça peut être...

restaurer un peu les stocks.

Pour ça, il y aura des formations qui vont être proposées plusieurs fois dans l'année.

Les premières formations commenceront probablement jeudi et vendredi.

Pour ça, il y aura à la fin un lien télégramme afin d'accéder aux canaux qui vous renseigneront sur les formations qu'il y aura.

Également, à la fin, on se mettra à la sortie des amphis pour répondre à vos questions si vous en avez.

Également, en plus des services de bar, il y a la participation à la communication de l'association.

Donc pour ce qui est de ça, Alors, il faut juste dire, si vous êtes intéressé, vous allez pouvoir rejoindre ce pôle communication et aider notamment avec des posts Instagram.

Je pense notamment à ceux qui sont en Infocom ou juste ceux qui sont intéressés de façon générale par ça.

Ça peut toujours être un plus quand vous allez vous présenter dans vos CV, d'avoir une expérience dans une association

Également, pour ce qui est de la gestion des stocks et des courses, c'est également vous serez formé et expliqué, il n'y a pas de souci.

Ça peut être accompagné justement les personnes qui sont...

rattachés à l'association comme les services civiques ou l'employé faire ça mais tout vous sera expliqué en temps et en heure également il y aura l'organisation d'événements et de soirées car il y aura ça justement au niveau du foyer ce sera également géré par la équipe de communication mais si vous voulez aider notamment pour organiser ces dernières vous pouvez pour nous rejoindre donc effectivement on a instagram là où on partagera la plupart de nos publications on fera de la communication donc également télégramme c'est là où tout se passera où toutes les informations circuleront Vous pourrez également nous retrouver la semaine prochaine au niveau de la Campus Week.

On tiendra une guinguette où on distribuera des hot dogs, des crêpes et des boissons gratuitement

Ça peut être une première expérience.

Il y aura des plannings également sur le channel Telegram.

Et pour toute question, encore une fois, comme on est un peu limité en termes de temps, vous pourrez nous retrouver à la sortie des amphis.

Également, on vous donnera d'autres informations complémentaires pour rejoindre si vous n'arrivez pas à rejoindre avec ça.

Merci à vous de votre écoute.

Est-ce que tu as quelque chose à rajouter ?

Merci à vous.

L'épicerie gratuite.

Bonjour, bonjour.

Alors on se présente, on est l'épicerie gratuite.

Donc voilà, moi je suis Louis, trésorier.

Voici Elio, co-président, et Manon, du service civique.

Youpi !

Donc l'idée de l'épicerie gratuite, c'est de réaliser des distributions alimentaires trois fois par semaine, donc qui sont vraiment gratuites.

Donc le lundi et le mardi de 18h à 20h, et le vendredi de 15h30 à 17h30.

On peut aussi réaliser une VEE dans cette association.

Moi par exemple, c'est ce que j'ai fait l'année dernière.

Il y a plusieurs missions spécifiques, comme faire des ramasses soit à vélo, soit en kangoo, évidemment en ayant le permis B.

Ce sont des ramasses alimentaires, on peut participer à des distributions alimentaires, faire un petit peu de nettoyage du local, et puis surtout, en témoigne nos costumes, beaucoup de fun.

Qu'est-ce que je peux rajouter ?

Voilà ce qu'on fait très rapidement.

Et on insiste aussi sur le message d'aller aux distributions alimentaires si vous voulez être bénéficiaire, si vous en avez besoin.

Vraiment, il n'y a aucune gêne, aucune honte à avoir.

N'hésitez pas à venir.

Au bâtiment R, évidemment, la maison des étudiants, le bâtiment R.

Vous commencez à le connaître, à mon avis.

On a un Instagram, voilà, tout simplement, oui.

Donc le lundi et le mardi de 18h à 20h et le vendredi de 15h30 à 17h30.

Bonne rentrée à tous.

Je rappelle aussi pour les assos étudiantes, si vous n'avez pas le temps de poser des questions, ils seront là tous à la campus week de toute façon, la semaine

prochaine, mardi, mercredi, donc c'est aussi l'occasion de retourner les voir si vous avez des questions plus précises.

L'Union Pirate.

Bonjour à tous, du coup nous on représente l'Union Pirate, on est un syndicat étudiant présent sur la fac, comme beaucoup d'associations, on a des bureaux au niveau de RF en R101 à l'étage.

Nous pour les VEE, on propose un panel d'activités qui tente de répondre à des notions de solidarité et d'émancipation.

On va être présent, comme l'EPICI Gratuite, sur des distributions alimentaires qui auront lieu deux fois par mois le mercredi de 15h à 17h, ainsi que des distributions de production périodique qui devraient avoir lieu une fois par mois durant toute l'année.

Vous avez aussi pu nous voir ici sur le campus.

On a fait une collecte, une distribution de fournitures scolaires qui est accessible à tout le monde et en quantité illimitée

Pour les VEE, on ne se limite pas à ça.

Il y a aussi toute une partie qui est la défense des droits des étudiants, qui dure du coup toute l'année.

On accompagne les projets qui soient tels que des conférences qui sont souvent organisées pour parler du coup de sujets qui ne sont pas forcément abordés dans vos cours traditionnels

Donc ça va être des sujets un petit peu plus engagés et on va pouvoir en fait tout simplement aborder des...

des idées que vous portez dans la fac d'une manière différente.

Et donc les VEE sont les bienvenus.

Vous pouvez nous contacter sur les réseaux sociaux.

On a un compte Instagram qui s'appelle l'unionpiratrennes2.

Vous pouvez tout simplement venir nous voir.

On sera aussi présents sur la Campus Week toute la semaine prochaine.

Et on est encore présents demain pour la pré-rentrée des L2 et L3.

Et voilà, je vous souhaite à tous une bonne rentrée, bon courage.

Et je vous prends encore deux minutes, dernière assaut, histoire 2, si Théo est là.

Si on n'est pas là, je vous libère alors.

Merci beaucoup d'avoir patienté et bonne fin de pré-rentrée.

Évaluation de la VEE

Le choix d'évaluation de l’engagement implique que ce sont l’investissement personnel, la capacité d’analyse de l’étudiante ou étudiant sur son engagement et sur les acquis de son expérience qui sont globalement appréciés.

Cette modalité d'évaluation exige donc de la part de l'étudiante ou étudiant une reconnaissance de la valeur civique de son action et un engagement effectif et soutenu dans sa durée et son intensité.

- **Dans le cadre des UEO**, l'évaluation de la VEE rentre pour moitié dans l'acquisition des cinq crédits attachés à l'UEO, étant rappelé "qu'un crédit correspond à 25 à 30 heures de travail".
- **Dans le cadre de l'option facultative**, les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés au total semestriel.

En pratique, afin de permettre cette évaluation, l’étudiante ou étudiant devra déposer, au plus tard lors de la session initiale d'examen du semestre correspondant une présentation succincte de l'engagement et de ses acquis sous une forme numérique susceptible d'être mise à disposition de la communauté étudiante (pdf, vidéo, diaporama, texte).

Une évaluation, réalisée par l’association de la qualité de l’engagement de l’étudiante ou étudiant sous forme de questionnaire, sera également réalisée.

Fichiers associés
Charte VEEPublié le 9 septembre 2024
Présentation du dispositif de Validation de l'engagement étudiantPublié le 3 septembre 2025
À voir aussi

- Associations étudiantes